

A Nantes le 28 août 2024.

## **Information des élu.es FILPAC-CGT DS Smith Au Comité de Groupe France**

Un Comité de Groupe extraordinaire s'est tenu le mercredi 28 août 2024. L'objectif était d'avoir un peu plus d'information sur l'**OPE (Opération Publique d'Échange)** entre IP et DS Smith. Cela faisait suite au rassemblement devant le siège du Groupe le 15 mai dernier, sinon, il y a fort à parier que la direction France aurait continué à faire la sourde oreille.

Notre expert, contrairement à la direction, a donc pu nous fournir quelques éléments concernant cette opération même s'il est difficile d'obtenir des informations à ce moment de l'opération.

De ce qui se dessine, cette OPE risque d'entraîner des conséquences pour plusieurs sites français, que ce soit DS Smith ou IP. Les régions les plus à risques sont celles de l'Est et de l'Ouest. Reste à savoir si ce sera des cessions de sites ou si les nouveaux dirigeants emploieront les méthodes barbares et sauvages de fermetures. Autre point de vigilance, nos papèteries. IP possède bons nombres de papèteries outre Atlantique, et de la grosse cavalerie, ce qui est loin d'être le cas en France et en Europe. Même si certaines de nos papèteries sont très certainement à l'abris, d'autres, probablement les plus petites capacités, sont quant à elles sous les feux des projecteurs. Gardons tous en mémoire la fermeture de la papèterie SMURFIT ALFA AVIGNON lors de l'annonce de la fusion avec WESTROC. Les élu.es **FILPAC-CGT** DS Smith France reste donc extrêmement vigilant avec ce type d'opération et les vautours qui gravitent autour.

Les élu.es **FILPAC-CGT** DS Smith France ont aussi demandé à rencontrer un dirigeant IP afin de pouvoir l'interroger sur la stratégie industrielle et commerciale que l'acheteur compte mettre en place dans les prochaines années. Là aussi, difficile d'avoir des informations car il semblerait que les dirigeants des deux groupes respectifs ne se parlent pas.

La direction a fait une proposition en fin de séance de passer par le Comité de Groupe plutôt que par les CSE pour communiquer une fois le dossier déposé à la commission européenne. Les élu.es **FILPAC-CGT** DS Smith France attendent de voir le projet d'accord, car même si la direction a l'air de vouloir prendre en charge l'entièreté des frais de l'expertise, il est hors de question pour notre organisation syndicale de cloisonner l'information dans une instance qui n'aurait aucune capacité d'agir en justice si la direction ne communiquait pas les éléments nécessaires à l'expert.

***Affaire à suivre.***

**La FILPAC-CGT DS Smith France.**